

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Le séminaire 2016 - 2017

Séminaire de méthodologie

A quelles conditions pouvons-nous nous comprendre ?

A propos du dialogue des sciences sociales et du droit en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations

Les échanges entre les sciences sociales et les sciences juridiques sont parfois pavés de malentendus. L'égalité et la lutte contre les discriminations offrent un terrain précieux pour en mieux comprendre les sources. A partir de deux recherches en sciences sociales, nous réfléchirons aux conditions d'un dialogue entre nos disciplines.

Dans un premier temps, Matthieu Solignac nous présentera ses travaux consacrés aux inégalités d'accès à l'emploi selon le lieu de résidence. Cette étude, publiée à la *Revue économique*, trouve un écho apparent dans le droit depuis l'introduction du lieu de résidence dans la liste des motifs de discrimination. Mais le parallèle est-il effectivement relevant ?

Dans un second temps, Christophe Bergouignan et Claire Kersuzan exposeront un travail mené sur l'existence de discriminations au sein des camps de déplacés du Burundi. Comment construire la preuve de telles discriminations ? Il y a là une occasion d'aborder, dans une perspective opérationnelle, la comparaison entre preuve scientifique et preuve juridique.

université
de BORDEAUX



Infos : anne-cecile.jouvin@u-bordeaux.fr
COMPTRASEC - UMR 5114
CNRS-Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 138

Jeudi 1^{er} juin 2017 - 10h00-12h30